

REGLEMENT DU RELEVÉ DES INFRACTIONS SPORTIVES JEUNES – SAISON 2019/2020

❖ Amendes

Erreurs	Montant de l'amende
Feuille en retard	15,00 €
Feuille non conforme	15,00 €
Score saisi en retard, erroné ou absent	15,00 €
Joueur non qualifié ou absence de surclassement (erreur entraînant un match perdu par pénalité : -1 pt ou par forfait : -3 pts)	50,00 €
Forfait	60,00 €

Rappel : pour toute réclamation, le club doit contacter la commission sportive dans un délai de 10 jours. Seules les réclamations écrites seront étudiées.

❖ Avertissements

Comme la saison précédente, nous vous informons que nous tolérons que votre club puisse faire une erreur, erreurs citées dans le tableau ci-dessous (sauf pour le forfait). Vous ne serez donc pas amendé financièrement pour cette erreur, sauf pour le forfait, (il sera noté avertissement dans le RIS). Si cela venait à se reproduire une autre fois dans la saison, vous serez amendé financièrement du montant indiqué dans le tableau ci-dessus.

❖ Forfaits

Les pénalités sportive et financière pour un forfait seront appliquées dès le 1^{er} match.